



**NOM DE VOTRE
STRUCTURE :ACID-VITRY**

CONTACT :

contact@acid-vitry.org

**PRESENTATION DE LA
STRUCTURE :**

L'association ACID-Vitry a été créée en avril 2026 à l'initiative d'un collectif citoyen local suite à l'annonce dans la presse du projet Thermo-sur-Seine. Acid-Vitry participe à la mobilisation citoyenne départementale contre ce projet.

Des alternatives qui répondraient aux besoins de la population parisienne, sans nuire à la santé, ni à l'habitabilité du territoire du Val de Marne sont possibles

CAHIER D'ACTEUR

Acid-Vitry

Thermo-sur-Seine : un écran de fumée ?

SYNTHESE DE LA CONTRIBUTION

Ce cahier d'acteur interroge la pertinence du projet Thermo-sur-Seine au regard de l'urgence climatique et des principaux postes émetteurs de gaz à effet de serre (GES) à Paris.

Le transport aérien est le poste qui pèse le plus lourd dans l'empreinte carbone de la ville : il s'élève 12,94 millions de tonnes de GES, soit près de la moitié des émissions (48%) et les bâtiments tertiaires et résidentiels seulement 12 %.

Le « verdissement » de Paris au moyen d'un incinérateur CSR dans le Val-de-Marne nous semble relever de l'affichage alors que les gains les plus importants en matière d'émissions carbone sont à trouver dans une politique volontariste en matière de transport aérien.

Yamina Saheb, autrice du volet III du 6ème rapport du GIEC, le déclare : « Désormais, les événements qualifiés d'exceptionnels vont se répéter plus souvent, être plus intenses et durer plus longtemps. Nous sommes entrés dans ce que l'on appelle l'overshoot (dépasser), c'est-à-dire le dépassement de l'objectif de 1,5 °C¹ ». Un des axes principaux de la stratégie d'atténuation du dérèglement climatique est la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

1. Quelle sobriété ?

Selon le site de la Ville de Paris, le réseau de chaleur « constitue à la fois le principal levier de verdissement du mix énergétique et de lutte contre le réchauffement climatique. »² C'est ainsi que les décideur·es de la ville de Paris justifient le projet Thermo-sur-Seine de construction d'un incinérateur CSR et Bois B à Vitry-sur-Seine « produire du chauffage et de l'eau chaude tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre est essentiel pour lutter contre le réchauffement climatique³ ».

→ Cette méga-usine, avec 450 000 tonnes de déchets brûlés par an ne serait pas une machine sobre. Fonctionnant avec un combustible composé pour moitié de plastique, donc issu de pétrole, elle encouragerait la production de déchets à rebours de leur nécessaire réduction, comme l'explicite le cahier d'acteur Acid (#30) « prévention-réemploi⁴. Et le bénéfice en termes d'émissions de CO2 est lui-même discutable, ainsi que l'association Alic le détaille dans son cahier d'acteur « CSR vs gaz » (#31)⁵.

¹ <https://moissacaucoeur.fr/2026/09/06/apres-les-canicules-et-la-secheresse-que-faire-table-ronde-avec-yamina-saheb-alain-bihr-et-amar-bellal/>

² <https://www.paris.fr/pages/reseau-de-chaleur-urbain-bientot-un-chauffage-plus-vert-et-moins-couteux-a-paris-33199>

³ Dossier de concertation Thermo-sur-Seine, juillet 2026, p. 6 https://www.thermo-sur-seine-concertation.fr/fi/uSHUPj3FmLrL/98xiwh8ddiPA2/Thermo-sur-Seine_Dossier-de-concertation_Juillet2026_web.pdf

2. La rénovation des bâtiments premier levier de Paris

La ville de Paris vante la réduction de ses émissions de gaz à effet de serre : « L'action de la Ville a permis de réduire l'empreinte carbone de Paris de 34 % entre 2004 et 2023⁶. » Le Rapport bilan des émissions de gaz à effet de serre du territoire parisien 2023⁷ identifie d'où provient son empreinte carbone.

Les émissions locales sont de 5,07 millions de tonnes avec pour premiers postes :

- Bâtiments tertiaires : 1,71 million de tonnes
- Bâtiments résidentiels : 1,58 million de tonnes

Les bâtiments représentent ainsi 3,29 millions de tonnes, soit 65 % des émissions **locales**, pour l'essentiel du chauffage. La Ville indique que le logement « représente un gisement d'économie d'énergie majeur ». Son Plan Climat « vise la réduction de 50 % des consommations d'énergie, et un parc rénové 100 % bas carbone ». Elle reconnaît aussi « un rythme de rénovation encore insuffisant », et, pour le tertiaire, un rythme de décarbonation qui « doit être multiplié par 10 d'ici 2030⁸ ».

Le logement social représente plus de 270 000 logements, près d'un quart du parc parisien. De 2008 à 2024, la Ville a versé 829 M d'euros de subventions aux bailleurs pour la rénovation de 14 % du parc⁹. Elle pointe que la rénovation « permet des gains énergétiques particulièrement significatifs : de 54 % en

⁴ <https://www.thermo-sur-seine-concertation.fr/les-cahiers-dacteurs-3894>

⁵ idem

⁶ <https://www.paris.fr/pages/les-emissions-de-gaz-a-effet-de-serre-de-paris-29491>

⁷ https://cdn.paris.fr/paris/2026/05/21/dtec_bilancarbone2023_vf_web-qUyT.pdf

⁸ <https://www.paris.fr/pages/les-emissions-de-gaz-a-effet-de-serre-de-paris-29491>

moyenne », et une réduction des émissions de GES de 56 %.

Le logement privé. Paris compte près de 47 000 copropriétés et 1,2 million de logements. Depuis 2014, 22 546 logements ont été rénovés avec l'appui de la Ville, soit moins de 2 %¹⁰.

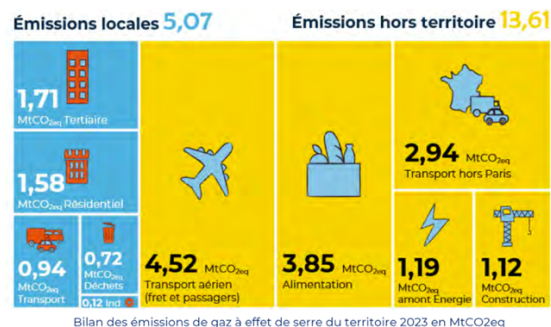
Le tertiaire. L'AP-HP, consomme 1,1 TWh par an et s'engage, dans son plan de sobriété, sur « un plan de rénovation des bâtiments pour réduire de 2 % par an nos consommations »¹¹. Si cet engagement est tenu, d'ici 2050, sa consommation diminuerait d'environ 35 %. Le principal usager institutionnel du réseau prévoit donc de consommer nettement moins.

→ Paris affirme l'utilité de la rénovation énergétique et reconnaît que le rythme est insuffisant, surtout pour le logement privé. Pourquoi engager 1,2 milliards d'euros dans une usine de combustion plutôt que dans l'accélération et la massification de la rénovation ?

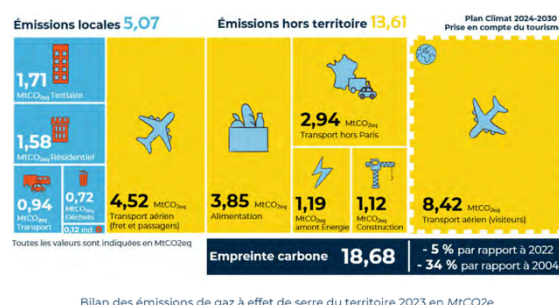
3. Le transport aérien, premier poste d'émissions de Paris

Le Rapport bilan des émissions de gaz à effet de serre du territoire parisien 2023¹² révèle que les émissions importées ou extra-muros sont bien plus importantes que les émissions locales (13,61 millions de tonnes contre 5,07). Les principaux postes sont :

1. Transport aérien fret et passager·es : 4,52 Mt
2. Alimentation : 3,85 Mt
3. Transport hors Paris : 2,94 Mt



Sur une empreinte totale de 18,7 millions de tonnes, le transport aérien pèse 24 % et tous les bâtiments 18 %. **L'aérien lié à l'activité du territoire parisien et de ses habitant·es émet près de trois fois plus que les logements, et davantage que tous les bâtiments résidentiels et tertiaires réunis, hôpitaux de l'AP-HP compris.** Et surtout, le bilan carbone n'inclut pas les transports touristiques de l'extérieur vers Paris. Les déplacements des touristes vers Paris représentent 8,42 millions de tonnes. En les ajoutant, l'empreinte de Paris atteint 27,1 millions de tonnes.



Le transport aérien pèse 12,94 millions de tonnes de GES, soit près de la moitié des émissions (48%) et les bâtiments 12 %.

→ Le premier poste d'émissions de Paris est donc, de très loin, l'avion.

¹⁰ https://www.apc-paris.com/app/uploads/2026/09/note_thematique_renovation-ete-hiver_VF_web.pdf

¹¹ <https://www.aphp.fr/actualites/le-plan-de-sobriete-energetique-de-lap-hp>

¹² https://cdn.paris.fr/paris/2026/05/21/dtec_bilancarbonate2023_vf_web-qUyT.pdf

4. Et le trafic aérien s'accroît

Le trafic aérien touristique croît : 12,5 millions d'arrivées aériennes en 2025, en hausse de 14,6 % par rapport à 2023. En juillet 2026, les arrivées aériennes de touristes étrangers atteignent 1,2 million, +0,7% par rapport à juillet 2025¹³. En 2025, Aéroports de Paris (AdP) a annoncé un nouveau projet pour Roissy, visant, selon le collectif qui s'y oppose (élus et associations), 19 % de trafic et 38 % de passagers en plus en 2050. Avec cette extension, les émissions CO2 de l'aéroport s'élèveraient à plus de 6 Mt par an en 2050, soit 28% d'émissions supplémentaires que dans un scénario sans extension¹⁴. Certes AdP est indépendant de la Ville de Paris, mais cette dernière peut agir via sa politique touristique.

Le Plan Climat de Paris souhaite faire de la capitale une « destination durable » et des solutions alternatives à l'avion. Mais, alors que la raison d'être de *Paris je t'aime*, l'office du tourisme parisien, est de « promouvoir l'attractivité de la destination dans le respect d'un tourisme plus durable », son plan stratégique 2025-2026¹⁵ ne mentionne même pas le sujet des moyens d'arrivée et de départ des touristes.

→ Les élus du conseil de Paris affichent un effort climatique en imposant une méga-usine à rebours de toute sobriété, alors que le poste qui pèse le plus lourd, sur lequel ils et elles pourraient agir par une politique du tourisme claire, ne fait l'objet d'aucun programme visible. Quels sont les moyens concrets développés par la Ville de Paris pour limiter drastiquement et rapidement le nombre d'arrivées et départs par avion à Paris ?

Conclusion

Pourquoi les élus du Conseil de Paris ont-ils et elles choisi d'engager les Parisien·nes et 500 000 habitant·es du Val-de-Marne dans une usine de combustion de déchets à Vitry-sur-Seine, qui (1) engagerait Paris et le territoire d'implantation pour plus de 25 ans ; (2) exposerait à ses rejets une population jeune et déjà exposée aux incinérateurs d'Ivry et de Créteil ; (3) aurait besoin que les déchets ne diminuent pas, à rebours de la réduction que la loi impose ; (4) priverait les villes riveraines des berges de la Seine ; (5) ne garantirait pas la réduction des émissions de gaz à effet de serre ; (6) ne permettrait pas la sortie nécessaire des énergies fossiles ?

Yamina Saheb parle, à propos des politiques climatiques européennes, de « business as usual ». Thermo-sur-Seine s'inscrit dans cette logique. L'usine est présentée, « marketée » comme vecteur majeur de la décarbonation de la Ville de Paris : le « verdissement ». Or, la principale source d'émissions de GES ne se situe pas là mais dans l'aérien. Les élus du conseil de Paris nous détournent-ils et elles ainsi des véritables problèmes à résoudre ? Sommes-nous face à une situation comme celle décrite dans le film « Don't look up » ?

Yamina Saheb ajoute « on pourrait changer la donne à condition que nous nous réappropriions notre citoyenneté. (...) Comment s'organise-t-on pour garantir que chacun ait suffisamment pour bien vivre ? (...) il faut en débattre et le décider ensemble. L'objectif est de nous réapproprier notre espace, nos vies et la décision collective¹⁶. » Nous faisons nôtre cette nécessité de décider ensemble.

¹³ <https://parisjetaime.com/media/article/barom%C3%A8tre-aout-2026-a2025>

¹⁴ <https://rester-sur-terre.org/le-gouvernement-doit-revoir-sa-strategie-touristique-et-renoncer-au-projet-dextension-de-laeroport-paris-charles-de-gaulle/>

¹⁵ <https://parisjetaime.com>

¹⁶ <https://moissacaucoeur.fr/2026/09/06/apres-les-canicules-et-la-secheresse-que-faire-table-ronde-avec-yamina-saheb-alain-bihr-et-amar-bellal/>